

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal :

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : BARRIER JA, BOULHOL, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M.

Excusés avec pouvoirs : M, GUICHARD P (Pouvoir à BARRIER JA), BONNARD R (Pouvoir à BOULHOL M), COTTANCIN B (Pouvoir à CHOMIENNE B), ALMERTO A (Pouvoir à BACHER M)

Absents : MARAS L, FONT F, VIALARD JL

Procurations 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M.

Délibération N° 034/2025 : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réfection des sentiers de randonnée suite aux intempéries d'octobre 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le 17 octobre 2024, la Commune de Farnay a été essuyé des dégâts sur ses chemins de randonnées suite aux intempéries.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a débloqué des fonds afin d'aider les communes sinistrées à remettre en état les chemins de randonnées. La Commune de Farnay est éligible à ce financement.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver les devis afférents aux travaux de réfection et de solliciter ladite subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le Parc Régional du Pilat.

Ouï et exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve les devis de l'entreprise DESGRANGES d'un montant de 55 949 € H.T.
- Sollicite auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes l'octroi d'une subvention au plus haut taux pour la réfection des sentiers de randonnées suite aux intempéries d'octobre 2024
- Autorise Mr le Maire à signer les pièces nécessaires à venir
- S'engage à inscrire au budget communal les crédits nécessaires.

Le secrétaire


Farnay, le 10/07/2025

Le Maire
Jean-Alain BARRIER



MAIRIE DE FARNAY
42-LOIRE